

ACADÉMIE D'ALGER

(c)

المراكز الاجتماعية

Centres sociaux

JANVIER-FÉVRIER 1958

BULLETIN DE LIAISON
D'INFORMATION ET DE
DOCUMENTATION

8

S O M M A I R E

Editorial.....	1
Equipement immobilier du Centre Social.....	3
Libres propos sur l'alphabétisation.....	7
Vulgarisation agricole.....	12
Campagne sanitaire.....	15
Enquête sociologique.....	17
Vie des centres : SIDI SALEM.....	20
Vulgarisation agricole - (texte en arabe).....	23

n° 8

Janvier-Février 1958

Diffusé par le Service des Centres Sociaux
35 Bis rue Luciani - EL.BIAR (Alger)
Tél : 736-86 et 737-24

Fin d'année : réunion à BEN AKNOUN des responsables, de ceux et celles qui de Bône à Mostaganem, sont aux prises tous les jours avec la réalité et cherchent difficilement et courageusement à modeler le visage de leur Centre, à lui donner la forme idéale dessinée par les positions de principes. Bilans et projets d'avenir.

BILAN

Malgré une machine administrative construite en vue de longues gestations, malgré les difficultés de recrutement et de formation du personnel, 25 Centres en fonctionnement, 11 sur le point d'ouvrir leurs portes, 9 dont l'ouverture est prévue pour le début 1958, sans compter les projets sahariens.

Malgré la conjoncture, le contact établi et gardé avec les populations, les salles de soin et le secrétariat social souvent envahis, les ateliers et salles de cours fréquentés, un public féminin nombreux dans les centres urbains.

Des structures qui se mettent en place, équipe pédagogique, équipe sociologique centre expérimental, documentation et même faut-il s'en féliciter ? Des tentatives de construction administrative (rapports, comptes-rendus, inventaires, régies, etc...) et de codification (emplois du temps, horaires, etc...)

Enfin, quelques expériences menées à bien dans la ligne de l'éducation de base, marquées au coin de nos principes, foyers féminins, entreprises coopératives, création de mutuelles, adaptation du rythme du travail au rythme de vie des populations, campagnes éducatives patiemment et intelligemment conçues, qualité de nos premiers films.

Bilan encourageant donc, pour qui s'en tiendrait à l'actif. Mais il faut, honnêtement, inscrire au passif l'impossibilité actuelle d'atteindre les régions où le Centre Social est l'institution nécessaire, les implantations lentes, le personnel insuffisamment formé et guidé, la rareté des entreprises d'intérêt communautaire, le développement excessif des activités d'assistance, l'aspect trop scolaire ou trop médical de certains centres, le peu d'intérêt porté aux problèmes économiques, la difficulté où l'on bute de prendre en charge les collectivités et d'en accroître les ressources, les ressources préambule de toute éducation. Au passif enfin, le fait que, parfois, une mauvaise interprétation du sens de la hiérarchie nuit à l'esprit d'équipe; au point qu'a été remise en question la périodicité des réunions d'équipe pour savoir si elles devaient être hebdomadaires ou semi-mensuelles; je tiens qu'une équipe toute entière engagée dans les problèmes quotidiens de la collectivité qu'elle essaie de promouvoir ne devrait pas pouvoir douter de la nécessité d'une réunion hebdomadaire voire de l'utilité d'une réunion quotidienne.

PROJETS D'AVENIR

Stages de formation du personnel, à tous les niveaux. Trois stages de trois mois chacun, le premier commençant le 15 Janvier, pour les moniteurs. Stages de formation pédagogique et sociale en Métropole pour les cadres de demain. Stages théoriques et pratiques de 5 mois avec le concours des personnalités et des organismes les plus qualifiés. Rencontres plus fréquentes des chefs de Centre et participation plus active de ceux-ci à la vie collective et aux recherches du Service.

En même temps s'élabore le plan d'action pour l'exercice prochain : l'équipe sociologique reçoit mission de déterminer les futures implantations, à charge pour elle d'en situer une partie dans les zones de (future) concentration industrielle, une partie dans les régions d'émigration, une partie dans une ou des zones sous-évoluées.

Dans l'immédiat, sont mis au point deux grands projets, grands, l'un par les développements d'avenir qu'il comporte si la première expérience réussit, l'autre par l'importance des effectifs qu'il s'agit d'atteindre dès le 1er Mars. Le premier, les modalités d'intervention du Centre Social dans la préscolarisation. Le deuxième, l'insertion des Centres Sociaux urbains dans les diagrammes actuellement établis pour permettre l'accès de la jeunesse urbaine à l'emploi. D'immenses tâches attendent.....

Ainsi, dans les derniers jours de Novembre 1957, le Service des Centres Sociaux a-t-il envisagé de construire, et tenté de se juger sans complaisance. "Ne savez-vous pas, disait Pascal, que la bonne opinion de soi-même et la complaisance qu'on a pour ses ouvrages est une des fautes les plus dangereuses ? "

Ch. AGUESSE

L'EQUIPEMENT IMMOBILIER DES CENTRES SOCIAUX

Le Service des Centres Sociaux étant destiné, comme son nom l'indique à créer des "Centres", il devait forcément, et dès ses débuts, trouver au premier plan de ses préoccupations matérielles la question des constructions.

Dans ce domaine comme dans d'autres, nous avons la dangereuse chance de partir à zéro. Non que personne n'eut construit avant nous, mais on n'avait jamais fait de constructions de Centres Sociaux en Algérie. De même que parmi les diverses expériences d'éducation de base, aucune n'avait été conçue pour les populations algériennes et dans leur contexte actuel. Qu'il s'agisse d'entreprises matérielles ou spirituelles, se trouver de la sorte devant un vaste champ d'expérience vierge a certainement quelque chose d'exaltant. Mais un double danger guette les pionniers et nous pouvons confesser que nous en avons conscience. Le premier, c'est de manquer des moyens humains ou matériels pour créer du nouveau comme on l'aurait voulu. Le second, c'est d'être entraînés par la loi des lignes de moindre résistance et de se trouver ainsi amenés à aligner plus ou moins servilement ses propres "réalisations" sur celles qui ont fait leurs preuves..... chez les autres.

Ce préambule permet de relever la note dominante sous laquelle nous entendons placer l'équipement immobilier des Centres Sociaux. En effet ce n'est pas par pur souci de rhétorique que nous établissons un parallèle entre l'entreprise purement matérielle de construire des Centres Sociaux et celle purement humaine d'élaborer le contenu de l'action éducative et sociale qui s'y dispensera : pour nous l'entreprise est une. Dès la création du Service, nous avons à bâtir au propre et au figuré; s'agissant du sens propre, nous avons toujours pensé que nous devons nous efforcer de bâtir, non pas des maisons quelconques (et demain peut-être des habitacles ambulants quelconques), mais des constructions spécialement conçues pour un Centre Social. Ce désir d'adapter le contenant au contenu est le trait essentiel de l'équipement immobilier de nos Centres (comme, d'ailleurs, de leur équipement matériel).

On voit tout de suite la porte ouverte sur l'avenir que ménage soigneusement un tel principe : qui dit adaptation des constructions à l'oeuvre éducative et sociale qu'elles doivent abriter dit nécessairement évolution de celles-là en fonction des progrès ou des modifications éventuelles de celle-ci. Or, comme il nous reste encore beaucoup à bâtir au figuré comme au propre, il est possible que notre équipement immobilier, que nous visons aujourd'hui à normaliser selon certains critères, ne se présente pas demain sous le même aspect, certainement dans ses détails et peut-être même dans ses grandes lignes. Car nous construisons aujourd'hui

selon les conceptions que nous nous faisons de notre action éducative et de sa réussite; demain, le test de l'expérience ou l'évolution de certaines de nos méthodes nous réclamera peut-être de modifier un "contenant" devenu en partie mal adapté à son rôle.

Soulignons du reste que nous sommes nous-mêmes nos propres architectes, architectes modestes puisque nous nous bornons à étudier, à l'échelle de nos moyens et surtout de nos besoins, la meilleure disposition et la meilleure adaptation des éléments de construction qui nous sont offerts. Car, à de très rares exceptions près (imposées par des circonstances locales), nous construisons en préfabriqué ou en "semi-préfabriqué".

Ces modes de construction, conçues à l'origine pour des gens pressés mais peu regardants à la solidité (logements de grands chantiers, cités provisoires de recasement, implantations militaires de pointe, etc...), sont rapidement passées dans les moeurs des pays qui se trouvent en état d'évolution aiguë en plusieurs domaines, comme c'est le cas pour l'Algérie actuelle. Il convient de noter que les progrès accomplis dans les constructions préfabriquées proprement dites et, parallèlement, l'utilisation de plus en plus grande d'éléments préfabriqués dans la construction traditionnelle ont amené un mélange des genres qui permet aujourd'hui d'obtenir des constructions mixtes présentant les avantages de l'un et de l'autre. On arrive ainsi à avoir des bâtiments simplement plus légers mais (en particulier dans le cas du préfabriqué métallique) aussi solides que les constructions en maçonnerie simples, et plus confortables que ces dernières grâce à l'emploi généralisé de matériaux isolants modernes. Ils sont toujours, à confort égal, plus économiques et, naturellement, beaucoup plus rapidement montés puisque c'est là l'avantage historique de la construction préfabriquée.

La répartition actuelle de notre équipement immobilier donnera une idée de la variété inévitable qui a présidé aux premières réalisations et de la tendance actuelle à la normalisation sur le type qui retient aujourd'hui nos préférences. Nous avons actuellement, achevés ou en chantier, 36 Centres Sociaux que l'on peut grouper, sous l'angle immobilier, en 5 catégories :

Tout d'abord quelques Centres (7) où nous ne sommes pas à proprement parler dans nos murs, mais où nous sommes appuyés sur des installations déjà existantes mises à notre disposition par des Organismes amis. C'est le cas des premiers Centres : BEL AIR et BOUBCILA (à Hussein-Dey) et ROUINA MINE (dans le Moyen Chélif), où voisinent des bâtiments en maçonnerie et des chalets de bois. C'est le cas également des Centres d'Alger-Nord, où n'ayant pu trouver encore de terrains propices à notre implantation, nous sommes hébergés dans le corps d'un immeuble public (CLIMAT de FRANCE) ou dans un ancien bâtiment de chantier en bois (FONTAINE FRAICHE).

Ensuite quelques cas limités (5) où nous avons été amenés à construire "en dur". Il s'agit d'abord de deux Centres urbains d'Alger-Sud (LA REDOUTE et CLOS-SALEMBIER-CYCLAMENS) où, en raison de la rareté et du prix élevé des terrains, les parcelles que nous avons pu acquérir étaient petites et en forte déclivité, ce qui nécessitait un gros oeuvre de maçonnerie. Dans les deux autres cas, au PETIT LAC (banlieue d'Oran) et à SIDI-SALEM (banlieue de Bône), nous étions tenus de nous insérer dans l'ensemble de la construction d'une vaste cité et les bâtiments du Centre Social sont construits dans son style et avec les mêmes matériaux que les habitations (type "évolutif ").

Nos premières réalisations en préfabriqué sont constituées par des "chalets" à charpente de bois, revêtement extérieur en fibro-ciment, cloisonnement intérieur en isorel, toiture en "onduline". 7 Centres sont construits de cette manière : 2 à Alger-Sud (MAHIEDDINE et CLOS-SALEMBIER-PERVENCHES), 1 à Maison-Carrée (DESSOLIER) 2 en Mitidja (BOUINAN et CHEBLI-TABAINETTE) et 2 dans le Moyen Chélif (KHERBA et LAVARANDE).

Depuis, nous nous sommes orientés principalement vers la construction semi-préfabriquée métallique; il s'agit de bâtiments à ossature, "bardage" extérieur et toiture métalliques et dont l'intérieur est traité en briques. 12 Centres sont actuellement réalisés ou en chantier selon ce procédé : le premier (prototype du procédé en Algérie) en Mitidja (ROVIGO), 5 dans le Moyen et le bas Chélif (LES ATTAFS, LAMARTINE, ROUINA-VILLAGE, CHARON et INKERMANN), 3 dans la région de Mostaganem (TIJDIT, NOISY-les-BAINS, HILLIL), 1 en Basse Kabylie (CHABET-El-AMEUR) 1 à Maison Carrée (BOUMZAR) et 1 à Relizane.

Enfin, pour achever le tableau, 2 réalisations en cours que l'on pourrait aussi bien ranger sous l'étiquette "semi-préfabriqué" que "construction traditionnelle accélérée". Ce sont des bâtiments dont les éléments d'ensemble (murs, toiture et cloisons) sont constitués de parpaings de béton de différents types, qui s'emboîtent les uns aux autres comme un jeu de construction mais sont scellés au mortier. Cette expérience, due à des commodités locales, se limite aux deux Centres de Constantine-ville (BARDO et BLED SABATIER).

Parallèlement à cette évolution dans le choix des procédés de construction, s'est affirmée chez nous la conception d'un plan-type de Centre Social. Ce n'était évidemment pas réalisable lorsque nous devions utiliser des installations déjà existantes; c'était fort malaisé lorsque la nature du terrain ou bien des impératifs techniques nous laissaient peu de liberté; et ce demeurait encore gênant avec les procédés de préfabriqué à éléments standard laissant peu de choix dans les combinaisons. Nous y sommes arrivés avec l'usage du semi-préfabriqué métallique, qui unit les avantages du " sur mesure " à ceux de la " confection " et présentait à nos yeux une grande souplesse d'adaptation. Tous nos Centres construits selon ce procédé le sont sur le même modèle, ce modèle représentant la conception officielle actuelle du Centre Social.

L'activité de nos Centres est trop récente (6 à 7 à peine ont fêté à ce jour leur premier anniversaire de fonctionnement) pour que le plan-type ait pu subir valablement l'épreuve de l'expérience; une expérience qui, au demeurant, est très souvent faussée par la conjoncture actuelle ou par certaines contingences locales. Mais il présente, comme on va le voir, une souplesse d'utilisation qui devrait lui assurer une certaine pérennité. Au surplus, il faut bien dire qu'il y a un certain nombre de principes fondamentaux que nous ne saurions abandonner sans nous renier nous-mêmes et le plan-type de nos constructions découle, dans ses grandes lignes, de ces principes; le détail de notre action éducative ou sociale pourra varier sans qu'on ait pour cela à changer les murs ou les fenêtres !

La clef du système tient toute entière dans le fameux caractère " polyvalent " des Centres Sociaux : le Centre Social s'adresse à la fois aux hommes et aux femmes, aux adolescents et aux adultes; il vise à élever une communauté simultanément dans tous les domaines touchant à la vie quotidienne. Du caractère polyvalent de l'éducation de base découle tout naturellement le caractère polyvalent des installations. Certes le public ne se présentant pas pêle-mêle, il a bien fallu établir un minimum de distinction : distinction élémentaire entre les sexes, d'une part; distinction entre le public régulier des salles d'éducation et le public renouvelé des activités d'assistance, d'autre part. Mais alors que les locaux réservés à ces dernières demeurent constants en raison de l'équipement permanent qu'elles nécessitent, les bâtiments destinés à l'un et l'autre sexe peuvent s'intervertir d'un Centre à un autre; sur un même Centre, le bâtiment " Femmes " peut même, à une certaine heure de la journée, céder la place à un public masculin, ou vice-versa, et ce même bâtiment pourra aussi, certains jours, abriter un public mixte dans le cas de réunions éducatives susceptibles d'attirer toute la population

(à suivre)

LIBRES PROPOS SUR
L'ALPHABETISATION

Jeanne d'Arc (1) était analphabète, mais elle n'était pas assurée sociale Schématisé, tout le problème est là.

L'homme de 1957, s'il peut être informé par la radio et par l'image des faits d'actualité, du mouvement des idées et des progrès techniques (2) - et non pas nécessairement par l'imprimé, journal ou livre - est encore tributaire dans la vie quotidienne de la chose écrite; il doit savoir un peu lire et écrire. C'est cet "un peu" qu'il faut cerner.

A priori, l'affaire paraît simple, si l'on se rapporte aux principes d'action des Centres Sociaux : l'instruction doit être exclusivement "fonctionnelle" et l'enseignement donné réduit aux acquisitions nécessaires et "payantes", payantes en ce sens que l'homme doit pouvoir se débrouiller seul, sans être la cible ou la proie des intermédiaires et des profiteurs, dans les relations qu'il a nécessairement comme salarié, comme administré, comme malade, comme citoyen. Mais voilà déjà bien des thèmes, dont chacun comporte des ramifications ou des développements illimités.

Que doit être, par exemple, pour le salarié, une instruction "fonctionnelle" ? On me dit que, pour faire de ce salarié un "ouvrier", il faut lui donner de solides notions, connaissances générales et calcul au niveau du certificat d'études. Je voudrais alors qu'on m'explique comment ont été bâties les cathédrales, comment le menuisier de mon village, qui ne sait ni lire, ni écrire, monte ses meubles et restaure, avec tant d'adresse, de goût, de "science" les boiseries des vieux châteaux. Camaraderie non intellectuelle de la main et de l'outil; l'apprentissage devait jadis apporter cela; et aussi l'encadrement, la qualité du compagnon du contremaître, la qualité technique et la qualité humaine de celui qui

(1) Cet article est une réplique, et une suite, à l'article paru dans le Bulletin n° 6 et intitulé "libres propos sur l'analphabétisme".

(2) Personnellement, c'est par l'image que j'attends d'être informé et instruit sur le Spoutnik; j'ai comme l'impression que de savoir lire et écrire - un peu ou beaucoup, n'importe - ne me permettra pas de percevoir de comprendre le "merveilleux" scientifique; que l'image, la photo m'en rapprocheraient.

est placé sur le terrain entre la conception et l'exécution. L'insuffisance "fonctionnelle" ne serait-elle pas, en réalité, à ce niveau là, et, en somme une fois de plus, une pénurie de l'encadrement, une crise des bons cadres moyens ?

J'imagine volontiers l'ouvrier, camarade de son rabot en 1910, lié à son automatisme en 1960; ne sachant lire et écrire qu'en fonction des offres d'emplois, des fiches d'embauche, des feuilles de paie, des imprimés d'assurances sociales et d'allocations, capable, si on le lui interprète, de transformer en matière oeuvrée un plan ou un dessin, et voyant venir à lui le monde par d'autres biais que la chose écrite. Limitons donc notre enseignement.

Il le faut bien du reste, car ce qui nous reste à enseigner est très difficile, d'abord parce que l'outil élémentaire que nous voulons donner ne fait pas partie du matériel ancestral et que nous enseignons à lire et à écrire une langue qui n'est pas la maternelle, langue que notre "élève" souvent ne parle pas, ou mal, et aussi parce que cette langue est un outil de précision qu'il faut transformer (là est le problème) en une arme rudimentaire et efficace. Un choix, un choix rigoureux est nécessaire, il doit envisager toutes les possibilités de simplification, peut-être déjà dans le matériel d'enseignement employé, certainement dans le vocabulaire, la syntaxe, l'orthographe de la langue enseignée.

Les Centres Sociaux ont déjà vu naître, autour du matériel d'enseignement, la querelle des Anciens et des Modernes. Ferait-on, dans les tables auxquelles s'assoient nos auditeurs analphabètes, un trou ou non ? mettrait-on, ou non, à leur disposition ce petit godet de faïence au fond duquel, dans toute école qui se respecte, un bout de craie, un morceau de buvard attendent, pour boire, qu'on renouvelle l'encre ? Autrement dit, la progression, dans l'enseignement de l'écriture, irait-elle du crayon d'ardoise au crayon noir, du crayon noir au porte-plume conformément aux meilleures traditions ? ou bien, tenant compte du fait que le public trouve à sa disposition dans les locaux administratifs et dans la vie quotidienne le crayon à bille, apprendrait-on à écrire en utilisant ce seul instrument (1) ? Cette dernière formule est évidemment la seule adaptée, celle que nous choisissons, mais ceci n'est qu'une question mineure.

(1) Je sais bien que dans les maisons où s'enseignent bon usage et savoir-vivre on considère comme incorrect l'emploi de la pointe pour les lettres officielles, les devoirs et copies d'examen, etc... En 1930, c'était l'emploi du stylo qui était interdit par les professeurs... Je n'ai jamais cru manquer de respect à mes chefs en utilisant, pour leur écrire, le crayon à bille. Le respect, ce n'est pas cela.

Beaucoup plus importants sont les problèmes que posent vocabulaire, syntaxe, orthographe de la langue française; et beaucoup plus révolutionnaires devraient être les solutions. En ce qui concerne le vocabulaire, le choix de base est fait : le "Français élémentaire" a été délimité et les publications du Centre National de Documentation Pédagogique sont un bon outil de travail; encore ne faut-il pas se leurrer; une adaptation de ce vocabulaire aux besoins est nécessaire; le souci de ne donner qu'une liste restreinte (1.374 mots) a conduit à écarter des mots indispensables, et, dans leur préface, les auteurs du "Français élémentaire" reconnaissent eux-mêmes que ce "vocabulaire commun devra être adapté aux besoins particuliers.... et aux circonstances". Par exemple, ajoutent-ils :

O U T I L S

Mots figurant dans la liste	Adjonctions possibles
Aiguille	Bêche
Ciseaux	Line
Clé	Pince
Clou	Pointe
Epingle	Tenaille
Marteau	Tournevis
Pelle	Vis
pioche	Etc....
Scie	

Ce seul exemple, par les extensions qu'il permet d'entrevoir, pourrait suffire; mais j'en reprendrai un autre, en contre-épreuve. Au hasard d'un paragraphe lu dans le Bulletin n° 5 des Centres Sociaux (P. 17) :

"Cours d'éducation domestique, manifestations exceptionnelles (exposition de travaux) pesée des nourrissons. Au dispensaire, l'éducation sanitaire est possible (par des explications qui accompagnent les soins à condition que l'infirmier ait en permanence un souci éducatif) par l'utilisation intelligente de l'attente à condition que les locaux soient suffisants et qu'un membre du personnel se consacre exclusivement à cette tâche pendant toute la consultation (fréquence variable suivant les possibilités de chaque Centre)"....

Sur ce paragraphe, je constate que, après avoir mis de côté 36 mots grammaticaux (articles, prépositions, etc...)- dont 5 du reste ne figurent pas sur la liste du "Français élémentaire" - sur les 33 autres mots :

5 figurent (travail, infirmier, soin, intelligent, possible)

3 noms figurent sous leur forme verbale (pesée, explications, attente)

1 sous la forme de l'adjectif correspondant (possibilité)

24 (vingt quatre) ne figurent pas (cours - éducation - (2 fois) - domestique - manifestation - exceptionnel - exposition - nourrisson - dispensaire - sanitaire - accompagner - souci - éducatif - utilisation - local - suffisant - membre - personnel - consacrer - tâche - consultation - fréquence - variable - centre) :

24 sur 33 : 72 %.

Ceux d'entre nous qui veulent écrire des histoires ou des romans en Français élémentaire sont devant une entreprise difficile et doivent châtier leur langue (1).

Pour la syntaxe, les indications grammaticales qui accompagnent, dans la brochure du Français élémentaire, la liste des mots, sont à retenir et à suivre; elles essaient de nous placer à mi-chemin entre les excès du purisme, enseignant par exemple "j'ai peur qu'il pleuve" (et non pas "j'ai peur qu'il ne pleuve") et les excès de la vulgarité. J'avoue pourtant que les tours "à quoi est-ce que ça sert" ? (malgré l'autorisation donnée d'utiliser "ça", "la forme la plus usuelle" du démonstratif) et "où est-ce que ton père va" ? me paraissent bien "purs" à côté des usuels "à quoi ça sert-il" ? (ou "à quoi ça sert-y ?") et "où ton père va-t-il" ? "ton père va où" ? - Et le souci du purisme s'étale dans la note 1 de la page 47 où l'on peut lire : "le maître exigera la construction correcte et proscriera absolument : se rappeler de.... ("Se rappeler de", que dit tout le monde). Pourquoi ne pas exiger : "il me souvient" ?.... Bien que le vocabulaire du Français élémentaire ne me permette d'employer aucun de ces deux mots : je "rigole doucement".

Restait la redoutable orthographe française..... Ici, le Français élémentaire déclare forfait (2), et, selon les meilleurs usages (ou les pires), il donne "clef", "hôpital", "poids", "sonner", etc... Il enseigne "chevaux", "cheveux", etc... etc... poussant même le souci de la correction jusqu'à écrire (page 24): "quatre vingts, quatre-vingt-un..." Je crains fort que ce "bijou d'un sou" ne soit à nos chevilles un intolérable boulet; le "séminaire", réuni à Genève en Avril 1956 sous les auspices de l'UNESCO, a dénoncé cet obstacle "dont l'enseignement altère celui de la langue" et qui s'oppose aux progrès de la langue française.

(1) Il pourrait être amusant de confronter la langue des écrivains et le "Français élémentaire". Certains auteurs n'ont peut-être pas plus de mille mots à leur disposition. Et si nous ajoutons au lexique quelques mots du type "wisky" et "luger" bien des romans policiers deviennent 100 % accessibles.

(2) Il semble que les auteurs du "Français élémentaire" n'abordent pas la question, indiquant seulement que la langue qu'ils délimitent est une "langue parlée". Cependant, il faudra bien enseigner à la lire et à l'écrire, en fixer, par conséquent, la graphie.

Les Centres Sociaux doivent prendre position : la chose est délicate puisqu'on juge les gens à leur aptitude à jouer ce jeu ridicule. Mecieu TOMA, manbre de l'Institut à Paris (1) pouvait se permettre de passer pour illettré : il était en place et bardé de parchemins; d'ARTAGNAN et Madame de SEVIGNE avaient la chance de vivre dans un siècle où l'on ignorait ce complexe. Mais nous, conditionnés par des années d'école et d'enseignement, tellement fiers au fond de nos détestables pièges (2) que pouvons nous faire ? Pourtant, combien nous servirait une réforme, même prudente, de l'orthographe et "que de temps gagné pour des enseignements plus féconds" !.... (A. BESLAIS, Directeur Général de l'Enseignement du 1er degré) (3).

Je pense, à vrai dire, que si l'on peut, sur les plans du vocabulaire et de la syntaxe, suivre, dans leurs indications générales, les publications du "Français élémentaire", nous devons, en ce qui concerne l'orthographe, non seulement souhaiter cette nécessaire réforme, mais en être les pionniers.

Nous inspirant des travaux de maints savants et de maintes commissions, il faut appliquer les suggestions raisonnables au lexique et à la grammaire de base. Et non seulement, bien sûr, les Centres Sociaux d'Algérie, mais tous les Services et Organismes d'éducation de base, moins liés par les traditions que l'enseignement proprement dit, doivent travailler ensemble dans ce sens.

Pour employer, en conclusion, une forme de phrase chère au "Français élémentaire", et un vocabulaire intégralement autorisé, "QUAND EST-CE QUE NOUS COMMENCONS" ?

(1) Cet éminent professeur avait effectivement adopté cette graphie pour ses cartes de visite.

(2) Jury d'examen. On établit le barème pour la dictée. Un candidat a écrit "les après-midi". L'inspecteur d'Académie, qui préside, propose de compter une faute entière; le Proviseur du Lycée, qui l'assiste, croit que le candidat pourrait bien avoir raison. La commission discute, le petit Larousse tranche. La faute entière sera pour ceux qui ont écrit : "Les après-midis" et qui ne sont, du reste, même s'ils aspirent à le devenir, ni Inspecteur d'Académie, docteur es-lettres, ni Proviseur de Lycée, agrégé de grammaire; mais des enfants de onze ans.

(3) cf. F. BRUNOT : - Histoire de la langue française - "Aucun progrès ne pourra être fait pour l'enseignement primaire tant que de si courtes années d'études devront principalement être employées à enseigner aux enfants à lire et à écrire comme en Chine".

cf. aussi : - Monographies sur l'Education de base - l'Enseignement de la lecture et de l'écriture.

William S. GRAY (publications UNESCO). En particulier page 12.

VULGARISATION AGRICOLE
EN ALGERIE

Notre Bulletin de Liaison de JUIN-JUILLET 1956 (n° 3) a publié un premier article sur la vulgarisation agricole. Cet article constituait la synthèse des travaux réalisés par la délégation algérienne au stage organisé en 1956 à SAINT GERMAIN EN LAYE, par le Commissariat à la Productivité, pour la formation des cadres supérieurs du Paysanat Nord-africain.

Un deuxième stage a été organisé dans des conditions analogues à MAISONS-LAFFITE, au printemps 1957. Quatre membres du personnel des Centres Sociaux y ont participé.

Nous publions ci-dessous une nouvelle synthèse, résultant des travaux de ce deuxième stage qui a considérablement enrichi et précisé la doctrine de la vulgarisation agricole telle qu'elle peut et devait être appliquée en Algérie.

Nous publierons dans ce Numéro les deux premiers chapitres :

Définition et place de la vulgarisation agricole

Contenu de la vulgarisation agricole

Nous publierons dans le prochain numéro le 3ème chapitre : les méthodes de la vulgarisation agricole.

Cette synthèse, d'ailleurs très incomplète, est le fait qu'un seul stagiaire. Elle n'engage donc nullement les autres stagiaires ni ne préjuge des conclusions qu'ils ont pu tirer de ce stage, chacun de son côté.

DEFINITION ET PLACE DE LA VULGARISATION AGRICOLE

La vulgarisation agricole est, en milieu rural, l'une des branches de l'éducation de base. Dans l'action à entreprendre pour sauver les populations rurales sous-développées de leur misère matérielle, la vulgarisation agricole est le support économique de l'élévation du niveau de vie.

A ce titre, elle est nécessaire. Mais non suffisante. Elle ne peut, sous peine d'inefficacité, être séparée des autres branches de l'éducation de base que sont l'alphabétisation, l'éducation sanitaire, l'éducation ménagère, l'éducation civique, etc....

La vulgarisation agricole a elle-même un double aspect : éducation et organisation.

En effet, il ne sert à rien de donner des conseils aux paysans si on ne met pas à leur portée les moyens de suivre ces conseils.

Il ne sert à rien non plus d'organiser des services de crédit d'équipement ou de commercialisation s'ils ne sont pas accompagnés des vulgarisateurs chargés de les faire connaître et d'en faciliter l'utilisation, voire l'organisation.

"Vulgariser, c'est mettre à la portée de tous" dit le dictionnaire. A la portée de toutes les intelligences. Mais aussi à la portée de toutes les bourses, même, et surtout, des plus vides.

CONTENU DE LA VULGARISATION AGRICOLE

A l'instar des langues d'Esopo, la vulgarisation peut produire le pire comme le meilleur.

Un conseil mal adapté amène un échec et peut rejeter les paysans de toute une région dans une routine consolidée pour de nombreuses années.

Un prêt attribué sans étude préalable de l'équilibre de l'exploitation bénéficiaire peut la ruiner définitivement.

Une aide apportée seulement aux paysans les plus aisés risque de renforcer les inégalités économiques d'un groupement social et d'en hâter la désintégration.

Une action entreprise sans se soucier des traditions et des mentalités peut aboutir à une réaction dangereusement rétrograde.

Aussi, la première intervention dans un milieu rural donné, sera-t-elle obligatoirement l'ENQUETE, menée au besoin par des spécialistes et destinée à déterminer les besoins réels des petites exploitations et les remèdes à apporter à leur déséquilibre.

Par les questions qu'elle pose aux paysans et qu'elle les oblige à se poser, l'enquête bien menée est un début d'éducation dans le sens de l'ouverture au progrès technique : ayant pris conscience de ses besoins et de la possibilité de les satisfaire, le paysan est mieux disposé à faire l'effort nécessaire.

L'enquête doit aboutir à l'élaboration d'un plan de travail destiné au vulgarisateur de base, qui n'est généralement pas qualifié pour déterminer les améliorations à apporter aux exploitations. Le rôle du vulgarisateur de base est d'amener les paysans à appliquer les améliorations définies dans un plan d'action préalablement établi.

Le plan d'action local, à l'échelon du Secteur d'améliorations rurales ou du Centre Social, doit tenir compte non seulement de la situation locale mais aussi des objectifs généraux de l'agriculture, compte tenu de la place qu'elle doit occuper dans l'économie générale du pays.

Il devra également s'intégrer dans les plans régionaux et en particulier tenir compte des orientations arrêtées à l'échelon central pour chacune des zones agricoles (basses plaines, montagnes, hautes plaines, steppes, oasis, zones irriguées, etc....)

Le plan d'action local étant ainsi établi, il reste à l'appliquer, exploitation par exploitation. Il reste à déterminer pour chacune d'elles les possibilités d'investissements, leurs conséquences probables sur l'équilibre de l'exploitation et l'ordre chronologique dans lequel les améliorations doivent être apportées.

Cet équilibre dynamique est d'autant plus difficile à déterminer que l'exploitation est plus petite. Aussi faut-il envisager de faire aider le vulgarisateur de base par des laboratoires de recherche économique qui, recevant les renseignements du vulgarisateur de base, procèdent à des analyses scientifiques comparatives et peuvent ainsi mettre à la disposition du vulgarisateur les "conseils de gestion" que celui-ci doit ensuite faire admettre et exécuter par le cultivateur.

Faute de parvenir à cette rigueur dans l'élaboration des conseils, le vulgarisateur sera condamné à "papillonner" sans efficacité, sinon à rebuter définitivement les rares cultivateurs ruraux soucieux de modernisation.

M. KERGOMARD

(à suivre)

CAMPAGNE SANITAIRE

LE PROBLEME

C'est dans les rapports entre adultes surtout que la tentative de convaincre procède traditionnellement d'un dialogue qui, pour que soit reconnue la valeur de ses conclusions, s'appuie sur des principes considérés comme valables par les deux parties.

Mais, dans le cas d'une tentative d'éducation de base, il apparaît que, d'une part le sujet ou la masse à éduquer appartient à une communauté dont le mode de vie obéit à des coutumes, à des habitudes enracinées dans sa vie. D'autre part, une société où dominent des types d'action de nature rationnelle, scientifique, déborde actuellement, et ceci à l'échelle mondiale, toutes les conduites restées jusqu'ici à l'état de moeurs ou de coutumes.

Or, c'est à ce type rationnel de société qu'appartient, par sa formation même, l'éducateur.

Et comment l'aider alors à faire bénéficier l'individu ou la communauté à promouvoir des règles de vie nouvelles ?

MOYENS ENVISAGES.

Bases théoriques : Hypothèse de travail commode , la psychologie appliquée nous donnait comme fondamentales, quatre pulsions communes à tout être humain et susceptibles de le sensibiliser, quel qu'il soit et indépendamment de certaines contingences, aux conditions de son existence. Ce sont :

- . la pulsion combattive et son corollaire : la peur de la mort.
- . la pulsion sexuelle
- . la pulsion parentale
- . la pulsion alimentaire

L'éducateur s'est donc proposé d'utiliser ces quatre pulsions comme ressorts aux actions qu'il désirait entreprendre.

Atteindre à l'humain dans son sens assez général pour trouver un terrain d'adhésion et de compréhension totales, au-dessus des conditions particulières créées par la coutume.

UN EXEMPLE D'ACTION

. l'objectif :

la gastro-entérite est pour une grande part à l'origine de la mortalité infantile, extrêmement élevée en Algérie.

Comment tenter de prévenir cette maladie ?

. moyens choisis :

- nous abandonnons la forme traditionnelle des cours d'éducation sanitaire dont les propos restent souvent lettre morte pour un public sous évolué.

- par des moyens concrets, nous tentons d'aviver chez les femmes qui fréquentent en grand nombre notre dispensaire (activité d'assistance), les sentiments dérivant des pulsions ancrées au coeur de chaque mère (activité éducative) :

la peur de perdre leur enfant

l'amour pour leur enfant

le souci de devoir alimenter leur bébé

Nous avons, en conséquence, disposé en évidence dans la salle d'attente de notre dispensaire des panneaux suffisamment expressifs pour éveiller dans la foule les réactions attendues.

Ces panneaux qui se succédaient dans un ordre et à une fréquence étudiés, retraçaient :

. l'allaitement normal de l'enfant bien portant.

. les différents symptômes de la gastro-entérite.

. la maladie et la mort de l'enfant.

Un montage sonore en arabe commentait les images exposées, s'inspirant dans sa forme, des tournures proverbiales les plus courantes dans le monde musulman, d'extraits du Coran, d'invocations rituelles, etc....

Par les moyens ainsi développés nous espérons susciter chez chaque femme une méditation sur sa condition de mère et sur des expériences qui, pour beaucoup d'entre-elles, hélas, ont été vécues; méditation tendant à la SENSIBILISATION de la femme à ce problème particulier qui, jusqu'alors, n'était peut-être pour la plupart d'entre-elles qu'une manifestation de la volonté de Dieu: la gastro-entérite.

Mais à ce souci premier s'en greffait un autre : celui de prévenir la maladie.

Une deuxième série de panneaux vint rappeler aux femmes les précautions élémentaires à prendre pour préserver leur nourrisson (prophylaxie élémentaire, régularité des tétés, etc...) le tout étant introduit sous le signe conjurateur de la main de Fatmah, qui appelle la bienveillance des forces cachées.

CONCLUSION

Notre préoccupation essentielle a donc été, loin de vouloir initier l'usager à des règles d'hygiène élaborées hors de son monde, de le confronter à ses pulsions essentielles en vue de le rendre disponible à un enseignement futur.

Tant il est vrai que le besoin se crée et que pour un éducateur, un public sensibilisé bien qu'encore ignorant, c'est la partie aux trois quarts gagnée.

L'ENQUETE SOCIOLOGIQUE

Parmi les nombreuses tâches qui ont été fixées à l'Equipe de Recherches Sociologiques, nouveau-né du Service (choix de l'implantation de Centres, dossiers sociologiques des Centres Sociaux existants ou en création, recherches diverses), il en est une qu'elle s'est employée à résoudre aussitôt : l'établissement d'un questionnaire, le plus complet possible, permettant aux Centres de mener, dans les meilleures conditions, leur enquête sociologique.

La nécessité absolue de cette enquête se fait toujours sentir lorsqu'une activité non traditionnelle est entreprise.

Pour mener une action efficace, il est indispensable de déceler tous les besoins et, souvent, ceux "qui ne sautent pas aux yeux" peuvent être d'une grande utilité dans l'établissement d'un plan d'action.

L'INTRODUCTION du questionnaire pour une zone rurale, que nous publions ci-après, essaie de conseiller l'équipe du Centre Social pour l'élaboration de son enquête sociologique.

NECESSITE DE L'ENQUETE

Le fonctionnement d'un Centre Social présente des particularités qui ne permettent pas de lui fixer d'une façon absolue un cadre structuré et précis. En effet, si par exemple dans l'enseignement, une école nouvellement créée applique dès son ouverture une organisation-type valable quelle

que soit la région d'implantation (programmes scolaires horaires, etc...) dans notre institution les problèmes sont différents. Il s'agit pour le Centre Social de s'adapter, bien plus de s'intégrer absolument, au Milieu dans lequel il se trouve. Comment alors penser qu'une action efficace et profonde puisse se faire sans la connaissance parfaite de ce Milieu ?

Il est évident que partout les besoins sont si nombreux et apparents qu'une action se justifie toujours. Agir sur un point quelconque dans les plans "Santé, désanalphabétisation" etc... correspond évidemment à une nécessité impérieuse. Mais ne faut-il pas connaître à fond ces différents plans ? Ne doit-on pas se dire par exemple : " dans le domaine Santé, n'y a-t-il pas autre chose à faire que donner des soins ? Ne vaut-il pas mieux prévenir, éduquer plutôt que guérir ? Bien sûr, guérir représente une tâche importante. Mais est-ce bien la nôtre ? Le 1er point (prévention, éducation) ne rentre-t-il alors exactement, et peut-être uniquement, dans notre rôle ?" D'ailleurs pour rester dans l'exemple choisi, en médecine, le diagnostic ne précède-t-il pas toujours la thérapeutique ?

Il est indispensable pour nous de sortir de la méthode empirique d'action qui a pu être parfois la nôtre, au début, mais de faire avec le plus grand soin et le grand souci d'information, le recensement des besoins, si minimes soient-ils, de les classer, et de là, à établir un programme d'action, à court terme et à long terme, en accord avec notre politique d'éducation de base longuement définie à plusieurs reprises.

QUI DOIT MENER L'ENQUETE ?

Il est très important de répondre par avance à l'objection suivante "N'est-il pas préférable que cette enquête soit conduite par une équipe spécialisée qui aura plus de facilité que l'équipe du Centre Social pour la mener à bien ?"

Dans le cas précis qui nous intéresse (élaboration d'un outil de travail pour le Centre Social), il faut absolument que cette enquête soit effectuée par les gens qui devront l'utiliser. Les problèmes humains locaux ne se découvrent pas dans un papier, si savant soit-il, mais par une observation directe. Ce n'est que lorsqu'on a peiné soi-même pour trouver un renseignement ou faire une observation que ces derniers restent rivés en nous et que tous les enseignements qu'ils comportent sont apparents.

De plus il faut songer qu'une équipe extérieure, arrivant en inconnue dans un coin déterminé, ne pourra obtenir cette communication indispensable avec les habitants. Partout, et en Algérie particulièrement, la confiance demande du temps (des années souvent), et des contacts préalables et fréquents. L'équipe du Centre Social ne répond-elle pas alors mieux à ce critère puisque son but est, avant tout, d'établir ce contact, de créer cette confiance ?

Il reste toutefois évident que l'équipe de recherches du Service Central aidera, dans toute la mesure de ses possibilités, les Centres à surmonter certaines difficultés, surtout dans l'établissement et l'interprétation de la 3ème partie "Récapitulation-synthèse".

A l'intérieur du Centre Social, cette enquête doit être un travail d'équipe, chacun y apportant les éléments qui correspondent à ses goûts et aptitudes particuliers, mais il est très important que la récapitulation, l'interprétation, la vue d'ensemble du travail, soient entreprises avant tout par le Chef de Centre puisque c'est lui qui fixera dans le détail l'orientation à donner à son Centre. On s'adressera toujours aux services techniques compétents dans chaque domaine.

PLAN DE L'ENQUETE

L'enquête à faire comprend 3 parties :

la 1ère partie à caractère nettement descriptif, consiste à connaître le pays où le Centre Social est implanté, sous ses 3 aspects essentiels - physique, économique et humain. Il devra apparaître à la lecture de cette monographie le caractère dominant (soit physique, soit économique) auquel toute l'étude peut être liée.

Ex : dans le Sud, tout se ramène au problème de l'eau dans telle région, ce sera l'élevage qui sera le caractère dominant.

Cette 1ère partie contiendra tout ce qui existe dans la région. De plus sa connaissance évitera de commettre des erreurs élémentaires lors de l'action (connaissance des problèmes religieux, des moeurs et des coutumes, etc...)

La 2ème partie est nettement la plus importante. La recherche des besoins, de tous les besoins, est le but essentiel de cette enquête. C'est elle qui demandera le plus de travail car, si pour la 1ère partie, des travaux ont pu être faits dans la région (Mairie ou autres services, en vérifier quand même l'exactitude) pour la 2ème, extrêmement rares sont les lieux où une étude globale a été entreprise. (Toutefois il est très possible que des études partielles existent :

Ex : études concernant la Santé, l'Agriculture, etc...)

La 3ème partie comporte le classement de tous les renseignements et observations obtenus. Elle forme les bases du plan de travail recherché par le Centre Social.

CONSEILS PRATIQUES

L'enquête doit porter, non seulement sur le village où est implanté le Centre Social, mais sur toute la zone géographique que le Centre peut toucher. Dans la majorité des cas, cette zone comprend la commune entière, puisque le nouveau découpage administratif a essayé de respecter la conformation orographique. Mais cela ne constitue pas évidemment un critère absolu.

Pour établir une réponse concernant un problème général, il faut constamment lutter contre la tendance à la généralisation. Deux ou trois faits similaires observés autour de soi ne prouvent pas que l'ensemble suit les mêmes règles. Ne pas oublier qu'en statistique, seul le grand nombre d'observations dispersées est valable.

VIE DES CENTRES

SIDI-SALEM

Cette cité se situe à 7 km à l'est de Bône, sur la route de Tunis. Au départ, c'était une immense étendue de sable, que les bulldozers ont aplanie en un temps record lorsqu'il fut décidé d'en faire le lieu de recasement des bidonvilles de Bône.

Pour mesurer l'ampleur de l'effort accompli, il est bon d'avoir une idée de ce qu'était Bône avant la résorption de ces bidonvilles appelés "choumarelles" dans la région. Il existait en effet trois importantes choumarelles qui groupaient environ quinze mille habitants : La "Choumarelle I", située dans les faubourgs de la ville, sur les rives de la Seybouse, est la plus ancienne et la plus malheureuse. En hiver, ses habitants étaient à la merci d'inondations, en été, la puanteur de l'eau stagnante de la Seybouse y rendait la vie impossible. La "Choumarelle II", la plus importante se trouve aux limites de la ville. C'est la plus peuplée, sa population ayant été grossie par la venue des familles "blédardes" que les événements ont poussées vers la ville.

Enfin, la "Choumarelle : Pont blanc", sur la route de Bugeaud. Comme la précédente, elle était devenue le refuge des populations repliées de l'intérieur.

A part quelques hommes originaires de Bône qui travaillaient dans les industries locales, ainsi que quelques femmes qui faisaient des ménages, l'ensemble des populations des trois "Choumarelles" était constitué de gens sans qualification aucune ainsi voués au chômage (d'où le nom de "choumarelles" donné à ces bidonvilles). Inutile d'ajouter, que ces populations vivaient dans un manque complet d'hygiène et de salubrité.

L'entassement des baraques ne permettait aucune amélioration sur place. C'est pourquoi il fut décidé, début 1957, de transplanter toutes les populations sur le terrain requis par la préfecture. Ce fut la naissance de la cité des Salines baptisée plus tard "Cité Sidi Salem".

Les familles arrivaient à Sidi-Salem avec leur baraque qu'elles reconstruisaient sur le nouveau terrain coupé de plusieurs routes goudronnées. Chaque

chef de famille recevait les indemnités correspondant à 4 jours de travail soit 2.100 frs et une prime de 2.000 frs en matériaux légers pour l'amélioration de sa baraque.

Cette installation en baraques n'était que provisoire. On devait construire des maisonnettes en parpaings fabriqués sur place. Chaque famille avait droit à autant de cellules qu'elle avait de baraques.

Le problème du travail a été résolu de la manière suivante : une partie de la population était employée à la fabrication des parpaings et à la construction des maisons; une autre partie travaillait au détournement de la Seybouse. L'ensemble des chantiers occupait en Juin plus de 1.000 adultes payés au tarif des chantiers de chômage.

L'IMPLANTATION DU CENTRE SOCIAL

Un regroupement artificiel et autoritaire d'un certain nombre de foyers, d'hommes et de femmes soudain privés de toutes leurs habitudes, ne crée pas, ipso facto, une cité; mais l'ensemble des moyens mis en oeuvre et la vigilance passionnée avec laquelle les créateurs de Sidi Salem organisaient et suivaient l'expérience méritaient que le Service des Centres Sociaux, sollicité, apportât son concours entier à cette étonnante entreprise. Une petite équipe, envoyée sur place, concluait, après un séjour de quinze jours au milieu de la population, à la nécessité de créer un centre social; la Préfecture non seulement ratifiait cette décision, mais offrait au Service de le construire dans les mêmes matériaux dont étaient faites les maisons de recasement. L'accueil chaleureux de la population, l'audience que nous trouvions auprès des autorités et des institutions, nous facilitaient le travail. L'équipe, composée de deux membres seulement, était sollicitée de partout. Un industriel nous offrait d'embaucher les gens que nous formerions; les écoles professionnelles, le collège technique nous offraient du matériel. Nous ne pouvions tomber mieux ni avoir plus.

Il ne restait plus qu'à construire le centre; il eût fallu, normalement, craindre de longs délais, mais le dynamisme de Bône n'est pas un vain mot: au bout de quelques semaines, les premiers murs s'élevaient et le Centre Social est désormais non plus un projet exaltant mais une réalité jaillie du sable et vivante.

Situé en plein coeur de la cité, le centre est construit sur une superficie de 2.500 m². Il comprend du côté "femmes" une grande salle de 25x6 partagée en deux salles de coupe et couture (une pour les fillettes, une pour les adultes) et une salle pour l'enseignement général. En face un atelier de 10x6 aménagé pour l'éducation ménagère.

Du côté "hommes", une grande salle partagée en deux et deux ateliers (fer et bois).

Formant séparation entre les deux côtés, le bloc médico-social, le foyer et le bureau.

Commencé en Juillet 1957, le centre était en voie d'achèvement en Octobre.

En dehors de l'ouvroir monté par la préfecture et où travaillaient nos monitrices, les principales activités de Juin à Septembre ont consisté en prises de contact, en campagnes pour la F.P.A. (près de 200 dossiers constitués). Une colonie de vacances pour les enfants de la cité a été organisée par le centre.

Fin Septembre, la salle de soins du centre a été ouverte. 120 personnes venaient tous les jours se faire soigner.

Enfin le centre a ouvert ses portes aux adolescents en Novembre.

• نظافة لا تلائم حقيقته

• ثمة حقيقة لامرية فيها، وهي أن الحاجة تخلق، وأن المربي على

• قاب قوسين من الفلاح اذا كان الجمهور يدركها، ولو كان جاهلا

الوسائل المختارة

- ١- ننبذ طبيعة دروس التربية الصحية ، الموجهة لجمهور متخلف ، التي كثيرا ما ذهبت أدراج الرياح
- ٢- ندأب على احياء المشاعر الناجمة عن الدوافع الراسخة في قلب كل أم لدى جمهرة النساء اللواتي يخشين مستوصفا ملتجئين الى وسائل مشرفة "
- مخافة فقدان أولادهن .
- حب أطفالهن
- مراعاة واجب اطعام الطفل
- وقد وضعنا في حجرة انتظار مستوصفنا لوحات فصيحة لنثير في نفوس الصوام الأفعال المنشودة . وكانت هذه اللوحات المتواترة وفق ترتيب محكم ، تصور "
- (أ) ارضاع الطفل الحسن الصحة ، ارضاعا محتادا .
- (ب) أمراض التهاب المعدة والأمعاء ، المختلفة —
- (ت) مرض وموت الطفل ، علق حديثنا بالعربية على الصور المعروضة ، مقتبسا من الأمثال التي سارت مسير الركبان في العالم الاسلامي ، وآيات من القرآن وأدعية مأثورة ، وهلم جرا . . . كنا نأمل باستخدام هذه الوسائل المبسطة أن تفكر المرأة في أمومتها وفي التجارب التي اكتنفت جما غفيرا منهن ، تفكيرا يحث المرأة على أن تعي هذه المشكلة الخاصة ، ألا وهي التهاب المعدة والأمعاء ، بعد ما كانت ترى معظمهن أنها ترمز الى مشيئة الله . لكن اقتران هذا الاهتمام الفريد بآخر متعلق بالوقاية من المرض ، وقد ذكرت حلقة اللوحات الثانية النساء بالاحتياطات الأولية لصيانة رضيعهن (تدابير صحية أولية ، انتظام الرضاع ، الى آخره) تعلوها كالأمة فاطمة ، مشفوعة برأفة قوافل خافية .
- ٤ — مستخلص "

لقد كان اذن شغلنا الشاغل أن ننزل الرائد منزل دوائحه الجوهريه كي نذل سبيل تعليم سنلقيه عليه ، بدلا من أن ننشد توطينه على قواعد

حملة صحية

١- المشكلة

ان محاولة الاقناع تنفع عادة من المحاور في العلاقات التي تربط الكهول خاصة لترتكز على مبادئ يستصوبها الطرفان ، ليعترف بقيمة ما تؤول اليه من مستنتجات . يلوح في صدد محاولة التربية الاساسية ، أن الفرد ، أو الجمهور الذي يجب أن يهذب ينتمي الى مجتمع متأصل العادات والطباع و من جهة أخرى ، تتخطى برامج العمل الذي يستند على العقل والعلم ، في المعمورة ، الموائد والطباع الممثلة في السيرة المنتهجة . ينتسب المهذب الى هذا المجتمع بالذات ، بفضل ما أوتي من تدريب ومعارف . كيف نعينه اذن على أن يلهم الفرد أو المجتمع الاقتداء بهذا هب جديدة في الحياة ؟

٢- الذرائع المقترحة

الاسس النظرية

يستفاد من علم النفس المطبق أن لكل مخلوق أربعة دوافع جوهرية من شأنها أن تشغله وتهصره بأحوال كيانه ، بخض النذر عن بعض الظروف . انها "

- (١) دافع المكافحة و رديفه - خشية الموت -
- (٢) الدافع الشهواني .
- (٣) دافع النسب و القربى
- (٤) دافع التغذية .

عهد المرابي على نفسه أن يستعين بهذه الدوافع الأربعة ، تنشيطا لما يبتغي انجازه من أعمال عليه أن يصعد الى شعور انساني كريم استئالة للقلوب و ليحظى بتفاهم كامل دون أن يبالي بالأوضاع الشاذة .

٣- مثل للحمل

الهدف " تمزي وفيات الأطفال المتكاثرة في الجزائر ، في معظم الأحيان ، الى التهاب المعدة والأمعاء " . فما هي اذن كيفية الوقاية من هذا المرض ؟